

v
[REDACTED]
[REDACTED]
d'après le document ref. Pièce N°3.1.0 (OAP) il précise pages 272 à 278 que le lotissement du Clos des pensées devrait être coupé en 2 par une voie "douce" Est/Ouest!!!

La Rue des Violettes étant une voie privée, il sera nécessaire de tenir compte de la caractéristique privée et de la séparation de ce lotissement, lotissement comprenant 33 pavillons.

À la requête des citoyens de ce lotissement qui devra nécessiter des aménagements...
[REDACTED]